

Primes d'assurance maladie : mobilisation au Jura

La section AVIVO interjurassienne a documenté les droits aux subsides pour les primes d'assurance maladie qui vont encore augmenter cette fin d'année. Elle fournit aussi les références auxquelles s'adresser pour obtenir ces subsides.

Pour les auteurs, **Roger Jardin** et **Joël Plumey**, le canton du Jura ne peut pas offrir à tous les assurés des réductions de primes suffisantes. Cette situation résulte du fait que le canton compte une proportion élevée de bénéficiaires de prestations complémentaires et d'aide sociale. Ils ont donc écrit au conseiller fédéral Alain Berset pour lui signaler ce bug dans la répartition des subsides nationaux entre les cantons.

Le document explique comment calculer le droit aux subsides selon deux cas de figure: les personnes qui ont une rente AVS et celles qui n'en ont pas. Il fournit ensuite les références des Services sociaux régionaux et la liste des préposé-e-s des agences communales avec leurs numéros de téléphone pour toutes les communes du canton.

La section AVIVO va de plus organiser un débat contradictoire sur l'initiative socialiste «10% du revenu pour les primes d'assurance maladie, c'est assez». REISO relayera les informations sur ce prochain événement.

Contact : Section AVIVO interjurassienne, case postale 44, 2800 Delémont, 079 290 11 81 (téléphone de la présidente Mme Rogelaine Jardin)

[Document Primes maladies](#), 3 pages word